

22.2.2

Assemblée générale de l'ARBV
Association Région Broye-Vully
du 23.06.2022
Procès-verbal

Lieu	Salle de l'Atrium - IENA à Avenches
Présidence	M. Eric Küng
Présents	Les personnes présentes figurent sur la liste de présences
Excusés	Les invités, communes et membres privés excusés figurent sur la liste des excusés

1. Introduction par le Président du Codir de l'ARBV, M. Eric Küng

Le Président accueille les membres de l'ARBV ainsi que les invités de l'ARBV à la Salle de l'Atrium.

Merci à l'IENA pour la mise à disposition des locaux.

31 communes sont convoquées à l'Assemblée Générale de l'ARBV, 18 communes sont présentes. Nombre du suffrage est 39, la majorité absolue est donc 20.

Convoquée dans les délais légaux et conformément aux statuts, l'Assemblée peut délibérer.

2 scrutateurs ont été nommés : Mme Pico, Syndique de Moudon et Mme Gentil, Municipale à Grandcour.

L'ordre du jour, annexé à la convocation, est adopté.

2. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 11 novembre 2021

Le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale a été adressé à chaque membre via un convocation par lien extranet. Aucune question ou remarque, le PV est adopté à l'unanimité avec remerciements à son auteure.

3. Rapport du Président du Comité Directeur ARBV et rapport annuel 2021

M. Küng remercie les invités pour leur participation à la 1^{ère} Assemblée Générale de l'ARBV de cette année 2022. Il abordera avec les participants quelques dossiers ayant été débattus par le Comité depuis la dernière Assemblée générale et ayant le mérite d'être soulevés :

Crue des lacs : En juillet 2021, les lacs de Neuchâtel et Morat ont atteint leurs niveaux les plus élevés jamais enregistrés, provoquant de facto l'inondation de plusieurs zones. Un courrier a été adressé au Conseil d'Etat vaudois lui demandant d'intervenir auprès de la Confédération.

La démarche a également été faite du côté de la broye fribourgeoise. Ascobroye a reçu un courrier en retour du Conseil d'Etat fribourgeois, il n'y aura pas d'indemnités car il n'y a pas de réserve financière pour ceci, toutefois ils s'adresseront au Conseil fédéral).

Aux dernières informations, la confédération n'a pas le lead mais se sont les 5 cantons (VD, FR, BE, NE et SO). Le dossier sera discuté durant cette année.

Chlorothalonil : Plusieurs communes se retrouvent à devoir fermer des sources et c'est une préoccupation car aucune solution définitive est trouvée pour retenir ces molécules. Les résultats des essais testés dans le puit de l'AIEPV donnent des résultats intéressants (essai avec du charbon actif).

Les SRGZA : La Coreb est en contact en permanence avec la DGTL et le SPEI concernant les organes de gestion des SRGZA. Un guide a été édité par le Canton. Ce guide servira de base de travail pour les organes de gestion du district.

Des propositions ont été faites par la Coreb au SPEI concernant l'organe de gestion de Suisse aeropole. Une autre proposition sera faite pour le SSDA Avenches.

Suite aux ateliers du 17 et 18 mars dernier concernant les zones d'activités : la première proposition des participants serait de proposer un seul organe de gestion pour le tout ou un organe de gestion pour chaque site stratégique (un pour l'aéropole et l'autre pour Avenches) plus un pour toutes les autres zones.

PDR (Plan Directeur régional) : L'élaboration du volet stratégique est terminée, des réflexions sont en cours sur les mesures opérationnelles, entre autres pour les zones d'activités. Il faut imaginer une stratégie développée et déclinée en version vaudoise et fribourgeoise. Des premières séances de coordination avec les Cantons ont eu lieu.

Objectifs : ce printemps pour la validation et transmission aux Cantons pour l'été 2022. Le but serait de le mettre en consultation fin 2022.

Projets LADE et FDR : Plusieurs entreprises ou entités se sont approchées des communes afin de pouvoir bénéficier d'aide au développement. L'aide apportée par les députés et les milieux économiques sont d'une grande utilité pour rendre une décision.

Le Codir de l'ARBV suit de près le suivi de ces demandes et les décisions rendues pour les projets de la région.

Mobilité :

Modernisation des lignes de la Broye par les CFF :

Une présentation a été faite aux communes par visio-conférence et suivi d'une rencontre en présentiel entre les mandataires des CFF et les Communes touchées. 250 millions sont prévus pour améliorer les deux lignes de la Broye. Les quais doivent être rehaussés, les systèmes ATR de sécurité devraient être remis aux normes afin d'améliorer la fluidité du trafic sur les lignes et diminuer le temps de fermeture des barrières.

Pour la première étape : le tronçon Lausanne – Payerne, mais sans la ville de Payerne. Toutes les communes ont fait opposition pour faire valoir leur point de vue, car la vision des CFF ne

va pas dans l'optique d'améliorer la ligne afin de pouvoir augmenter les croisements mais seulement de la mettre à niveau.

Parcs éoliens : Le Plan directeur cantonal fribourgeois prévoit plusieurs parcs éoliens et certaines de ces installations prévues sont limitrophes à plusieurs Communes de l'ARBV. La Coreb a adressé un courrier au Conseil d'Etat afin de s'assurer que le Canton de Vaud soit bien intégré aux réflexions.

Forum des métiers Broyard : Ce Forum a été organisé le 20.11.2021 dans la halle TPF à Estavayer. (Organisation JCI Broye, Coreb et Comptoir21). Cet événement a rencontré un très grand succès ! Il y a un énorme décalage entre les industries / entreprises broyardes qui recherchent des apprentis et les jeunes en recherche d'une place et qui ne connaissent souvent pas la diversité des postes proposés.

Une solution sera trouvée pour renouveler cette expérience.

Travaux d'intérêt généraux : Le Tribunal des mineurs vaudois a approché L'ARBV afin de connaître s'il y a un intérêt de la part des Communes de l'ARBV à nouer un partenariat avec eux. Le but serait de développer des activités et offrir aux jeunes condamnés de nouvelles opportunités de réhabilitation sous forme de réalisations concrètes.

Présentation et information sur les marchés publics : Une conférence a été organisée le 2 juin 2022 au CO de Cugy pour rafraîchir les informations sur le fonctionnement des Marchés publics et informer des nouvelles modifications apportées à la loi et des changements majeurs entrés en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2021.

Remerciements à Pierre-André Arm et Fanny Broye : M. Küng remercie Pierre-André Arm pour tout le travail qu'il a accompli lors de ces quatorze dernières années au sein de la COREB. Il remercie également Mme Broye pour tout le travail effectué.

Il leur souhaite beaucoup de succès pour la suite.

4. Comptes 2021

a. **Présentation** : M. Marguet présente les comptes de l'ARBV 2021.

08.02.22 15:35

ARBV 2021

Page 1

Pertes et Profits

Charges		Budget		Produits		01.01.21 - 31.12.21	
						Budget	
4	CHARGES	487'856.30	501'499.00	3	PRODUITS	489'632.80	489'632.80
420	Charges	487'856.30	501'499.00	320	Chiffre d'affaire	489'632.80	489'632.80
4200	Participation à la COREB	481'459.00	481'459.00	3200	Cotisations des Communes / habitants	481'459.00	481'459.00
4201	Activités déterminées par le Comité Directeur	0.00	11'000.00	3201	Contributions annuelles sur prêts LDER	8'173.80	8'173.80
4202	Actions régionales ponctuelles	0.00	2'000.00				
4250	Frais administratifs et divers	880.00					
4260	Remboursements forfaitaires pour séances	3'489.20	5'000.00				
4261	Vacation des commissions	1'999.60	2'000.00				
4280	Intérêts-charges et frais bancaires	28.50	40.00				
	Différence (bénéfice)	1'776.50					
		489'632.80	501'499.00			489'632.80	501'499.00
							11'866.20
							Différence (perte budgétée)

Bilan final

01.01.21 - 31.12.21

Actif		Précédent		Passif		Précédent	
1	ACTIFS	44'925.15	40'619.45	2	PASSIFS	43'148.65	64'410.55
100	Actif circulant	44'925.15	40'619.45	200	Dettes à court terme	3'489.20	960.00
1020	BCV Trésorerie - 7011	34'925.15	30'619.45	2300	Passif transitoire	3'489.20	960.00
1021	BCV Placements - 2419	10'000.00	10'000.00	280	Capitaux propres	39'659.45	63'450.55
110	Débiteurs	0.00		2800	Capital	39'659.45	63'450.55
1100	Débiteurs Communes	0.00			Différence (capital)	1'776.50	
1101	Débiteurs LDER	0.00					
	Différence précédente (découvert)		23'791.10				
		44'925.15	64'410.55			44'925.15	64'410.55

b. Rapport de la commission de vérification des comptes : ce rapport (également annexé au PV) est lu par M. Morand Blaise, municipal à Dompierre. Les 3 vérificateurs étaient Mme Doris Agazzi, MM. Christophe Bidiville et Blaise Morand.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

5. Nomination des membres de la commission de vérification des comptes

La Commune de Dompierre reste en place et la Commune de Faoug remplace la Commune de Curtilles. M. Bidiville reste en place en tant que membre privé.

La nomination des membres est acceptée à l'unanimité.

6. Elections / nominations

M. Philippe Cornamusaz, Député jusqu'au 30 juin, quittera ses fonctions au sein du Comité directeur de l'ARBV et sera remplacé par M. Thierry Schreiber.

La nomination est acceptée à l'unanimité.

Mme Nicole Rapin sera la représentante de la députation vaudoise au sein de la Commission consultative du GYB à Payerne.

M. Jacques Henchoz a intégré le Conseil d'administration de la SAIDEF SA. Ceci a été ratifié lors de l'Assemblée générale du 8 juin 2022

7. Membres privés

2 admissions :

- Gemetris Innovation SA
- Norne SA

1 démission :

- Rationalk Sàrl

Au total 173 membres privés vaudois font partie de l'ARBV.

8. Propositions individuelles et divers

La parole n'est pas demandée.

Le Président de l'AG ARBV passe la parole pour la 2ème partie.

*** 2ème partie ***

M. Matthieu Carrel – Chef du groupe juridique
Direction générale du territoire et du logement (DGTL) :

- Procédures en matière de planification de projets éoliens / réponse du CE à l'interpellation du député D. Ruch

M. Küng lève l'assemblée à 19:45. Il remercie tous les participants et les incite à assister à l'AG de la COREB qui se tiendra tout à l'heure dans la même salle.

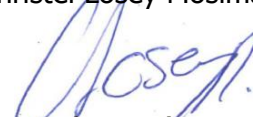
Au nom de l'Assemblée générale d'ARBV

Eric Küng



Président

Christel Losey Mosimann

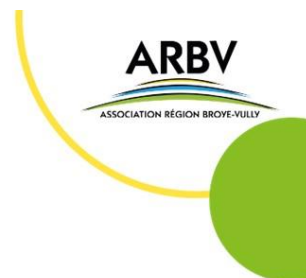


Secrétaire régionale

Annexes : Rapport de vérification des comptes 2021 de l'ARBV
Comptes ARBV 2021
Liste de présence et suffrage



ARBV



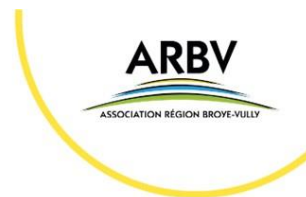
CORDIALE BIENVENUE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ARBV

JEUDI 23 JUIN 2022

SALLE ATRIUM - IENA, AVENCHES



1.

Introduction par le Président de l'Assemblée ARBV, M. Eric Küng





Ordre du jour :

1^{ère} partie:

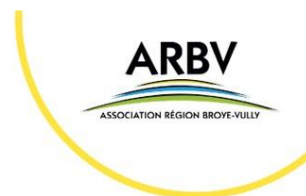
18H30 Distribution des bulletins de vote

18H45 Début de séance

1. Introduction du Président de l'Assemblée, M. Eric Küng
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 11 novembre 2021
3. Rapport du Président du Comité Directeur ARBV et rapport annuel 2021
4. Comptes 2021
 - Présentation
 - Rapport de la commission de vérification des comptes
 - Adoption
5. Nomination des membres de la commission de vérification des comptes
6. Elections / nominations
7. Membres privés
8. Propositions individuelles et divers

2^{ème} partie :

Procédures en matière de planification de projets éoliens / réponse du CE à l'interpellation du député D. Ruch, par M. Matthieu Carrel, chef du groupe juridique, Direction générale du territoire et du logement (DGTL)



2.

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 novembre 2021
Transmis avec la convocation

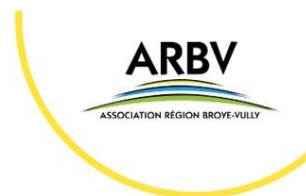
? Approbation





3.

Rapport du Président du Comité Directeur ARBV et Rapport annuel 2021



4.

Comptes 2021

- Présentation par Michel Marguet



Pertes et Profits

01.01.21 - 31.12.21

Charges			Budget	Produits			Budget
4	CHARGES	487'856.30	501'499.00	3	PRODUITS	489'632.80	489'632.80
420	Charges	487'856.30	501'499.00	320	Chiffre d'affaire	489'632.80	489'632.80
4200	Participation à la COREB	481'459.00	481'459.00	3200	Cotisations des Communes / habitants	481'459.00	481'459.00
4201	Activités déterminées par le Comité Directeur	0.00	11'000.00	3201	Contributions annuelles sur prêts LDER	8'173.80	8'173.80
4202	Actions régionales ponctuelles	0.00	2'000.00				
4250	Frais administratifs et divers	880.00					
4260	Remboursements forfaitaires pour séances	3'489.20	5'000.00				
4261	Vacation des commissions	1'999.60	2'000.00				
4280	Intérêts-charges et frais bancaires	28.50	40.00				
	Différence (bénéfice)	1'776.50			Différence (perte budgétée)		11'866.20
		489'632.80	501'499.00			489'632.80	501'499.00



Bilan final

01.01.21 - 31.12.21

Actif			Précédent	Passif			Précédent
1	ACTIFS	44'925.15	40'619.45	2	PASSIFS	43'148.65	64'410.55
100	Actif circulant	44'925.15	40'619.45	200	Dettes à court terme	3'489.20	960.00
1020	BCV Trésorerie - 7011	34'925.15	30'619.45	2300	Passif transitoire	3'489.20	960.00
1021	BCV Placements - 2419	10'000.00	10'000.00	280	Capitaux propres	39'659.45	63'450.55
110	Débiteurs	0.00		2800	Capital	39'659.45	63'450.55
1100	Débiteurs Communes	0.00			Différence (capital)	1'776.50	
1101	Débiteurs LDER	0.00					
	Différence précédente (découvert)		23'791.10				
		44'925.15	64'410.55			44'925.15	64'410.55



4.

Comptes 2021

- Rapport de la Commission de vérification des comptes

? Approbation



5.

Nomination des membres de la commission de vérification des comptes

Pour les comptes 2022 :
Communes de Dompierre et de Faoug
M. Bidiville en tant que membre privé

? Approbation



Élections / nominations

Comité Directeur ARBV	Prénom	Nom
Monsieur le Président du CDir ARBV	Eric	KÜNG
Monsieur le Préfet	Olivier	PICCARD
Monsieur le Syndic	Richard	EMMENEGGER
Madame la Syndique	Nicole	RAPIN
Monsieur le Municipal	Benjamin	BORLAT
Monsieur le Syndic	Gaetan	AEBY
Madame la Syndique	Carole	PICO
Monsieur le Municipal	François	HAENNI
Monsieur le Syndic	Christian	COSENDAI
Madame la Municipale	Allette	REY
Monsieur le Directeur	Jean-Pierre	BANGERTER
Monsieur	Yves	DISERENS
Monsieur le Député	Thierry	SCHNEITER
Madame	Christel	LOSEY MOSIMANN



? Approbation

Élections / nominations

Commission consultative du GYB

Mme Nicole Rapin

Conseil d'administration SAIDEF

M. Jacques Henchoz

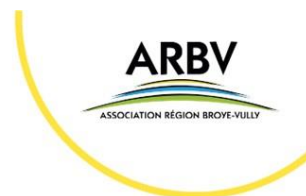




7.

Membres privés

2 Admissions et 1 démission
Total : 173 membres privés



8.

Propositions individuelles et divers

Nous attendons vos propositions, remarques et questions

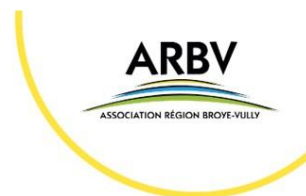




2^{ème} partie

M. Matthieu Carrel, Chef du groupe juridique, Direction générale du territoire et du logement (DGTL)

Procédures en matière de planification de projets éoliens / réponse du CE à l'interpellation du Député D. Ruch



Rendez-vous tout à l'heure pour **l'AG de la COREB** au même endroit à **19:45** pour la remise des bulletins



MERCI DE VOTRE ATTENTION



📍 Rue de Savoie 1, CP 84
📍 CH 1530 Payerne
☎ +41 (0)26 663 90 80
✉ info@coreb.ch